



Flash n°160 de la séance CD du 06 novembre 2024
Rédigé par Chloé DJADAVJEE, secrétaire

FLASH DU COMITÉ DIRECTEUR N°160 – séance du 06 novembre 2024

Le flash CD est un relevé de décisions : seules celles issues de votes en séance y figurent.
Le compte rendu, voté lors de la prochaine réunion du CD, précise les tenants et aboutissants des échanges. Il sera posté sur la News Eclair et disponible sur l'espace documentaire.

Présent-es :

- **Comité Directeur (CD)** : Chloé DJADAVJEE, Clara CORTESI, Dominique DOUCET, Esteban HANDEL, Justine LACOUR CHEVALIER, Lou SUIGNARD-GOUREAU, Louise PILLET, Maëlle TUTUNDJIAN, Margot VIALA, Mélisande BORDE SELLINI, Nine MARTIN, Victor THARREAU
- **Equipe Nationale (EN)** : Damien POLLET
- **Comité Social et Economique (CSE)** : Fanette GUICHARD

Excusé-es : Damien QUAEGEBEUR (EN), Emmanuel LOUIS (EN), Isabelle SCHMITT (EN), Pascal PERON (EN), Tanguy DASSONVILLE (CD)



Flash n°160 de la séance CD du 06 novembre 2024
Rédigé par Chloé DJADAVJEE, secrétaire

ORDRE DU JOUR

- Ratification des décisions bureau
- Vente du 4^{ème} étage du siège (Noisy-le-Grand)
- Orientation sur l'avenir de Secteur Vacances Adaptées aux EEDF



Flash n°160 de la séance CD du 06 novembre 2024 Rédigé par Chloé DJADAVJEE, secrétaire

Délibération 2024-11-01 : Ratification des décisions bureau prises les 02 et 23 octobre 2024

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 06 novembre 2024, ratifie les décisions du bureau des 02 et 23 octobre 2024 :

Décision du bureau : processus de validation des recrutements

Le Bureau du Comité Directeur, réuni en visioconférence le 23 octobre 2024, acte le processus de validation des recrutements suivant, suite au soulèvement de ce sujet au CN du 5-6 octobre 2024 et à un constat commun entre le CD et le DG d'une nécessité de clarifier les processus pour fluidifier et légitimer les différentes prises de décisions :

- Au moment de la présentation et du vote du budget : le budget contient des propositions de postes au niveau des centres et des structures nationales, c'est-à-dire des versions avec et sans certains postes de salarié-es. Ces différentes versions et propositions sont explicitées dans la présentation du budget. Le CD valide alors un budget qui comprend une certaine projection concernant la masse salariale ;
- Au moment de la mise en œuvre d'un recrutement inscrit au budget : cette mise en œuvre relève du DG, qui valide les différentes étapes ;
- Au moment de l'évolution d'un poste : ce sujet est inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du bureau, qui décide en fonction de l'impact de l'évolution sur la masse salariale, si cela justifie une validation du CD ou non ;
- Au moment de l'ouverture d'un poste : ce recrutement doit être validé par le CD.

12 POUR, unanimité des présent-es
Adopté

Délibération 2024-11-02 : Offre d'achat du 4^{ème} étage du siège à Noisy-le-Grand

Le Comité Directeur réuni en visioconférence le 6 novembre 2024, accepte l'offre d'achat de l'association GAPAS du 18 octobre 2024. La vente porte sur un espace de travail de 695 m², situé au 4^{ème} étage, sur le 12 place Georges Pompidou à Noisy-le-Grand, pour un montant de 570 000 €.

Le Comité Directeur mandate le Délégué Général pour mettre en œuvre la vente conformément à cette délibération ainsi que sur la formalisation d'un bail de mise à disposition d'un espace bureau pour l'association GAPAS le temps des travaux du 4^e étage.

12 POUR, unanimité des présent-es
Adopté



Flash n°160 de la séance CD du 06 novembre 2024

Rédigé par Chloé DJADAVJEE, secrétaire

Contexte de la délibération 2024-11-03 :

La fragilité du contexte financier, organisationnel et humain du secteur vacances adaptées a amené l'association, représentée par le Comité Directeur, à porter depuis plusieurs mois une attention particulière à la manière de rétablir une situation saine et des perspectives crédibles pour le secteur.

C'est dans ce cadre qu'a été lancé à l'été 2024 un travail pour rédiger une note de contexte permettant d'exposer la situation de manière la plus complète possible, puis d'en dégager trois scénarios de réorganisation du secteur.

Le Comité Directeur a été amené à se positionner sur ces différents scénarios, et a acté le positionnement suivant :

Délibération 2024-11-03 : Orientation sur l'avenir du Secteur Vacances Adaptées aux EEDF

Le Comité Directeur, réuni en visioconférence le 6 novembre 2024,

- après avoir pris connaissance de la "Note de contexte et d'orientation pour l'avenir du secteur des vacances adaptées au sein de l'association des EEDF" rédigée par le groupe Politique SV du comité directeur et le Délégué Général,
- après échange avec plusieurs membres de la gouvernance bénévole du secteur,
- après avoir pris connaissance des comptes-rendus de l'échange avec des membres de la gouvernance bénévole et échange avec des membres de l'équipe salariée (dans le cadre du diagnostic sur les risques psycho-sociaux notamment),
- et après discussions et débats en CD,

décide de privilégier le scénario consistant à réduire le périmètre d'activité du Secteur Vacances Adaptées impliquant de mettre fin à l'activité sur le site d'Orléans, et de se recentrer sur un seul site, à Caen.

Le Comité Directeur décide d'engager la construction d'un projet de réorganisation projetant la mise en œuvre de ce scénario, et donne mandat à Damien Pollet, Délégué Général, en lien avec Louise Pillet, Présidente, et Esteban Handel, Vice-président, pour finaliser et rédiger la note de présentation du projet de réorganisation pour consultation du CSE puis décision par le Comité Directeur.

Ce projet de réorganisation devra s'accompagner d'une réflexion stratégique à long terme pour la pérennité du secteur vacances adaptées, sur le site de Caen. La construction puis mise en œuvre d'un plan de prévention face aux risques psycho-sociaux est également nécessaire à court et moyen terme.

12 POUR, unanimité des présent-es
Adopté

Louise PILLET

Présidente

Chloé DJADAVJEE

Secrétaire

Pour nous contacter : comite-directeur@eedf.fr

12 place Georges Pompidou | 93 167 Noisy-le-Grand Cedex
Tel 01 48 15 17 66 | accueil.national@eedf.fr